

**1ère édition du Forum National de l'Industrie du Cameroun
(FONAIC)
Yaoundé, le 26 juin 2018**

**Allocution de Monsieur Célestin TAWAMBA
Président du GICAM
Représentant du Secteur privé**

Juin 2018

**Monsieur le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement
Technologique ;
Honorables invités ;
Mesdames et Messieurs ;**

Le Groupement Inter-Patronal du Cameroun sait gré au Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique et à l'ensemble du Gouvernement pour l'initiative du présent Forum consacré à l'industrie et pour l'intérêt accordé au partenariat public/privé dans son déploiement.

Nous souhaitons mettre à profit l'occasion à nous offerte à cet instant pour lancer un véritable cri de cœur au secours de l'industrie de notre pays. De fait, il y a quelques années et notamment jusqu'aux années 90, notre pays disposait d'un tissu industriel dont les performances autorisaient bien des espoirs.

Malheureusement, l'économie nationale est depuis 1993, marquée par une diminution structurelle du poids du secteur manufacturier au profit du primaire et du tertiaire.

Notre secteur de l'industrie est celui dont le taux de croissance est le plus faible. C'est ainsi que de 17,2% en 1993, la part du secteur secondaire en volume est passée à seulement 14,1% du PIB en 2016.

L'urgence pour le Cameroun est de rompre avec ce décrochage continue et de s'aligner sur la nouvelle donne stratégique de promotion d'un tissu industriel diversifié et compétitif. Nous devons faire du relèvement de notre industrie une véritable cause nationale.

A ce sujet, le secteur privé se félicite des options tracées dans le nouveau Directeur d'Industrialisation élaboré sous la houlette du Ministère des Mines, de l'industrie et du Développement Technologique (MINMIDT) et qui envisage d'Edifier une Nation Camerounaise Industrielle, Usine de la Nouvelle Afrique Industrielle, Adossée sur un Tissu Industriel Maillé de PME/PMI Compétitives et Performantes avec trois options fondamentales : Devenir le Nourricier, le Commutateur et l'Equipementier de l'Afrique Centrale (CEEAC) et du Nigeria.

Les organisations du secteur privé partagent ces priorités et réaffirment leur disponibilité et leur engagement à accompagner la traduction concrète de ces louables ambitions en actes et en changements concrets. Parlant de

changement, nous souhaitons insister sur l'urgence de mobiliser tous les leviers disponibles pour préserver et promouvoir notre tissu industriel local.

De fait, l'industrie locale se meurt. Elle ploie sous le joug de plusieurs contraintes structurelles parmi lesquelles sa forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'acquisition des équipements et son approvisionnement en matière premières. C'est ainsi que plusieurs filières industrielles sont aujourd'hui pénalisées par une politique douanière favorisant paradoxalement l'importation des produits finis au détriment des matières premières.

De même, les nombreuses défaillances dans l'application des politiques et procédures en matière de surveillance des marchés (contrôle, certification, métrologie, ...) l'expose à une concurrence particulièrement acerbe des produits importés empruntant parfois les voies du commerce illicite (contrebande, fraude, contrefaçon).

Monsieur le Ministre,

Des exemples récents des pays occidentaux ont montré que l'intérêt national pouvait commander une remise en cause du mythe du marché tout puissant. Oui, c'est le cas de le dire, comme les autres n'ont pas hésité à le faire, nous devons protéger notre tissu industriel aujourd'hui fragilisé de toutes parts. Ce faisant, nous ne ferons qu'emboîter le pas à plusieurs pays qui se sont déjà engagés dans cette voie.

De notre point de vue, le premier axe d'action doit porter sur la répression du commerce illicite. La fraude, la contrebande et la contrefaçon sont aujourd'hui des fléaux mortels pour le tissu industriel local. C'est toujours avec émoi que nous constatons l'indifférence des populations et surtout des services publics, notamment ceux en charge de la surveillance des marchés, face à l'envahissement de notre marché par les produits étrangers dont les spécifications violent allègrement et ostentatoirement les réglementations techniques nationales.

Ce phénomène concerne la quasi-totalité des produits parmi lesquels, les plus touchés sont les logiciels et les œuvres de l'esprit, les produits pharmaceutiques, les produits de grande consommation (savon de toilette, parfums, pâtes alimentaire, pâtes dentifrices, bougies, etc.), les tissus et produits textiles, les produits pétroliers, les boissons, confiseries et autres produits de l'agro industrie, les pièces détachées automobiles, etc.

Le commerce illicite affecte aussi bien les entreprises que les ménages et le Gouvernement. Pour l'Etat, le Commerce illicite est source de pertes de recettes fiscales du fait de la vente illégale de produits contrefaits et de recettes douanières du fait du contournement des frontières.

Endiguer le commerce illicite requiert aujourd'hui le renforcement des dispositifs existants à l'instar de l'opération baptisée HALCOMI (Halte au Commerce Illicite), la systématisation des opérations coup de point, la surveillance régulière de nos marchés afin de sortir des étals et des rayons, tous les produits non conformes aux normes nationales rendues d'application obligatoire.

Monsieur le Ministre,

Le second axe d'action que nous suggérons ce jour porte sur l'amélioration de notre réglementation. De fait, de nombreux produits bien qu'empruntant les circuits légaux d'importation ne demeurent pas moins nuisibles pour notre jeune industrie. Je voudrais à titre d'exemple citer deux cas ; le premier étant celui des produits usagés ou encore dits de seconde main et le second, celui des produits menaçants directement l'offre locale alors que les capacités des acteurs locaux sont raisonnablement suffisantes pour couvrir l'ensemble de nos besoins.

Nous saluons bien évidemment les efforts déployés ces dernières années par l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) dans l'élaboration des normes et la mise en place d'une infrastructure qualité dans notre pays. Nous sommes cependant convaincus qu'il convient de passer à une étape supplémentaire pour faire de la norme un véritable outil de protection et de promotion de notre tissu industriel.

En outre, nous pensons indispensable de faire évoluer les missions de cette Agence pour lui conférer de prérogatives plus importantes en matière de contrôle et surtout de la doter de ressources plus importantes pour assumer ces missions. Une plus grande implication des entreprises dans son dispositif de gouvernance devrait également être envisagée.

Monsieur le Ministre,

Le troisième axe d'actions que nous proposons pour protéger notre tissu industriel est l'exaltation du patriotisme économique dans nos modes de consommation. A l'exemple du Rwanda, nous devons lancer une opération

"Made in Cameroon" qui exaltera notre savoir faire local pour infléchir la préférence en termes de consommation en faveur des produits de notre industrie.

Cette préférence devrait commencer par la commande publique qui comme l'ont fait certains pays peut s'avérer un levier efficace pour soutenir certains secteurs industriels comme l'illustre le « Buy America Act » aux États-Unis.

De même, notre administration pourrait au travers de ses commandes donner un nouveau souffle en s'approvisionnant en produits locaux pour ses acquisitions de Meubles, de consommables alimentaires et d'autres équipements.

De notre côté, nous, secteur privé, sommes disposés à nous impliquer dans l'organisation de campagnes de promotion d'un Label Produit d'origine camerounais.

Monsieur le Ministre,

D'autres axes d'actions existent tels les programmes de mise à niveau des entreprises qui demandent aujourd'hui que des moyens conséquents soient mobilisés, des Subventions directes dans des domaines tels que la technologie et l'innovation, la promotion de la sous-traitance, la mise en place des pôles de compétitivité industrielle, les exigences de transfert de technologie aux entreprises étrangères qui prestent dans le cadre de la commande publique et bien d'autres.

Il s'agit pour nous de pistes envisageables à très court terme qui, dans l'esprit des recommandations de notre forum, nous semblent indiquées car nous considérons que notre pays ne peut plus faire l'économie d'une véritable stratégie de protection de son tissu industriel national sur son chemin vers l'émergence.

Ces politiques industrielles structurées autour de la promotion et de la régulation protectrice, de la promotion de la consommation locale sont désormais incontournables.

Je vous remercie.